

ÉCONOMIE

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Nina GUYON, Mathilde VIENNOT

Durée de préparation de l'épreuve : 1h30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes, dont 15 minutes d'exposé et 15 d'entretien

Type de sujets : question et ensemble de documents

Modalité du tirage : même sujet pour plusieurs candidats successifs

Documents autorisés : aucun

La calculatrice est autorisée

Cette année, le jury d'économie a entendu 31 candidats. Les notes s'étaient de 3 à 19 ; la moyenne de l'épreuve s'établit à 12,0 avec un écart-type de 4,3.

Les documents proposés dans les dossiers comportaient des tableaux, graphiques, extraits d'articles scientifiques, de presse, ou de rapports et parfois des illustrations (que le jury ne demandait pas de commenter en elles-mêmes). Le jury a, dans un esprit de convergence avec l'épreuve de dossier en sociologie, maintenu la pratique d'un dossier relativement court ne dépassant pas 10 pages. Si le nombre de documents pouvait varier entre les dossiers, la difficulté d'exploitation de ces documents était alors adaptée à leur longueur.

Les présentations étaient généralement structurées, avec une introduction détaillée et problématisée, un plan en plusieurs parties et une conclusion. Les règles formelles d'un exposé oral en temps limité sur documents ont été quasi-systématiquement respectées. Certains exposés ont cependant été beaucoup trop courts (12 minutes) ou trop longs (17 minutes), ce qui a été sanctionné.

Comme les années précédentes, les thèmes proposés ont été variés et nécessitaient tous des raisonnements économiques mobilisant des outils économiques de base, mais aussi des sources de données diverses. A cause de leur teinte historiquement plus sociologique, certains sujets ont dérouté certains candidats qui ont peiné à les ancrer dans un raisonnement économique. L'ensemble des sujets portaient sur des questions économiques d'actualité, prétextes pour aborder de multiples pans du programme.

Comme les années précédentes, nous n'attendions évidemment pas des candidats qu'ils soient des spécialistes des sujets proposés, au contraire. Les dossiers étaient suffisamment complets pour leur donner les définitions, les données ou les arguments pouvant manquer à leurs raisonnements. Des candidats ont cherché à enrichir leur présentation de faits ou idées non nécessairement présents dans les documents fournis pour traiter la question posée, ce qui a été apprécié. De même la mobilisation, lorsqu'elle était pertinente, de connaissances en sociologie, philosophie ou histoire et même cinématographiques ou littéraires, pour introduire, renforcer ou discuter des arguments économiques a pu être un plus apprécié par le jury.

Dans une majorité des cas, les exposés initiaux étaient intéressants. Mais la moitié de candidats n'ont pas présenté les documents, et près d'un quart n'a pas mobilisé l'ensemble des documents lors de l'exposé. En revanche, il y a eu très peu d'exposés hors sujet, la grande majorité des candidats a traité la question ou le sujet posé.

La différenciation des candidats s'est particulièrement accentuée avec leur capacité à répondre aux questions des membres du jury. Les questions avaient notamment pour fonction de vérifier que le candidat maîtrisait les idées et les concepts essentiels du sujet, insuffisamment développés voire non abordés par manque de temps, oubli ou ignorance. En particulier, les interrogations sur les documents du dossier non abordés par le candidat ont trop souvent révélé d'étonnantes erreurs de lecture et impasses ou l'incapacité de comprendre un graphique ou un tableau simple. Le jury tient à préciser que l'entretien compte tout autant que l'exposé dans la note finale : testant les raisonnements économiques (il n'y a parfois pas de « bonne » ou de « mauvaise » réponse) et la capacité du candidat à appliquer ces raisonnements au monde réel, il peut donc autant faire gagner que perdre des points.

Des candidats ont également manqué de lucidité et énoncé des propos absurdes ou/et subjectifs, sans les remettre en question malgré l'insistance du jury pour les requalifier : « inégalités justes », « brebis galeuse dans le troupeau » pour parler de mixité sociale, ou encore « volonté des femmes d'aller dans des secteurs littéraires » pour expliquer les inégalités de salaire femmes-hommes. A l'inverse, la qualité d'un petit nombre de candidats a poussé le jury à poser lors de l'entretien des questions de plus en plus difficiles permettant de justifier une excellente note.

Au total, avant d'acquérir des connaissances avancées, un très gros effort de maîtrise de définitions et notions de base est nécessaire. Quelques exemples qui ont concerné chacun plusieurs candidats :

- Savoir donner une estimation du PIB français, du revenu médian et du SMIC
- Connaître la structure globale du système de redistribution
- Connaître la définition du niveau de vie
- Apprendre à effectuer des calculs élémentaires, notamment à manier les pourcentages

Sur le plan de la méthode :

- Présenter les documents et tous les mobiliser
- Ne pas se limiter aux documents : il faut mobiliser les connaissances du programme
- Apprendre à lire un tableau ou un graphique simple – les notes de lecture peuvent alors aider
- S'abstenir de tout jugement subjectif politique personnel

Par ailleurs, certaines attitudes ont été particulièrement désagréables. L'arrogance dans la manière de répondre aux questions ou le fait de couper la parole aux examinatrices avant que celles-ci n'aient terminé leur propos ont été vivement sanctionnés.

Enfin, si les classes préparatoires réduisent le champ des activités sociales, certains candidats semblent vivre comme hors du monde, la vie réelle se limitant à leur microcosme de classe préparatoire aux grandes écoles : les liens pouvant être tissés entre formation initiale et formation professionnelle ne se limitent pas à l'installation d'EDF sur le plateau de Saclay, une grande partie des Français ne partent pas en vacances dans leurs résidences secondaires,

de même que les emplois peu qualifiés du *care* ne sont pas moins essentiels pour la société que les emplois permettant à la France d'être « à la frontière technologique ».

Liste des sujets :

- Les droits de succession sont-ils un bon outil de redistribution ?
- Fuites de carbone et protectionnisme
- PIB et richesse
- La *greenflation*
- Les déterminants des inégalités femmes-hommes sur le marché du travail
- « Passer à l'électrique »
- Les inégalités sociales à l'école
- Le logement, un bien essentiel
- Métiers d'avenir : quelles politiques de l'emploi de demain ?
- L'eau est-elle encore un bien commun ?
- L'hébergement des personnes âgées doit-il être un service public ?